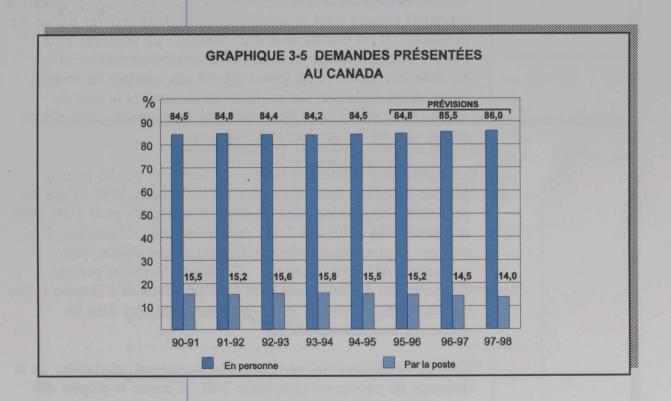


Types de service

Pour se procurer un passeport, les Canadiens peuvent choisir entre deux types de service : se rendre en personne à l'un des 28 bureaux de délivrance disséminés dans le pays; ou acheminer leur demande par la poste. Le Bureau des passeports exploite 31 points de service, si l'on inclut le bureau de traitement des demandes postales et les bureaux chargés d'émettre les certificats d'identité et les titres de voyage pour les déplacements officiels.

L'ouverture de nouveaux bureaux au cours des dernières années a entraîné une augmentation du nombre de demandes présentées en personne. Comme l'illustre le graphique 3-5, nous prévoyons que 85 p. 100 des demandes seront présentées en personne pendant l'exercice 1995-1996. La proportion de demandes envoyées par la poste se limitera à 15 p. 00. Nous nous attendons à ce que le nombre de demandes postales baisse dans l'avenir.



Délai de traitement

Normalement, les passeports émis au Canada sont délivrés dans un délai de 5 jours ouvrables si la demande est présentée en personne. Il faut compter en moyenne 10 jours ouvrables pour le traitement des demandes postales (voir tableau 3-2).